

MULTI UNITS LUXEMBOURG

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 9, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 115 129
(la « **Société** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DES

Amundi MSCI Indonesia

(le « **Compartiment** »)

Modification du Prospectus de la Société et du Document d'informations clés du Compartiment

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes auront la même signification que dans les statuts (les « **Statuts** ») et dans le dernier prospectus de la Société (le « **Prospectus** »).

Luxembourg, le 22 octobre 2026

Chers Actionnaires,

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») a décidé de modifier l'indice du Compartiment (l'« **Indice** »), comme détaillé ci-dessous (le « **Changement** »). Le Changement prendra effet le 5 novembre 2026 (la « **Date d'effet** ») et apparaîtra dans le prochain Prospectus approuvé.

	Avant la Date d'effet	À la Date d'effet
Indice de référence du Compartiment	MSCI Indonesia Net Total Return Index Ticker de l'indice : M0ID	MSCI Indonesia 20/35 Capped Net Total Return Index Ticker de l'indice : MXIDOCNU (le « Nouvel Indice »)

Ce changement offrira aux Actionnaires une exposition au Nouvel Indice, représentatif du marché actions indonésien, de manière similaire à l'Indice actuel, tout en appliquant un plafonnement aux composants de l'Indice. Le Nouvel Indice limitera le poids de la plus grande entité de groupe à 35 % du poids total des composants de l'Indice, et celui de toutes les autres entités de groupe à 20 %, avec une marge de 10 % appliquée à ces limites lors de chaque rebalancement de l'Indice. Les contraintes de pondération ne modifient pas les composants du Nouvel Indice par rapport à l'Indice et ajustent uniquement la pondération de ces composants conformément à la méthodologie du Nouvel Indice. Le Changement n'aura aucun impact sur l'exposition économique des Actionnaires, sauf si les contraintes de pondération susmentionnées sont activées.

Les Actionnaires sont informés que le Nouvel Indice est extrêmement similaire à l'Indice et que le Changement est introduit pour garantir le respect des exigences de diversification des OPCVM. Aucune conséquence négative importante n'est donc attendue pour les actionnaires du Compartiment.

Une description complète du Nouvel Indice et de sa méthodologie de construction, ainsi que des informations sur la composition et les pondérations respectives de ses composantes sont disponibles sur le site web du fournisseur du Nouvel Indice à l'adresse www.msci.com.

À la suite de la mise en œuvre du Changement, le Prospectus et le Document d'informations clés du Compartiment seront modifiés en conséquence.

Le dernier Prospectus et les derniers Documents d'informations clés sont disponibles gratuitement sur demande au siège social de la Société, ou peuvent être consultés dès la Date d'effet sur www.amundi-etf.com.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'administration